



Appel de cotisation santé

N° de contrat	4150488
Mode de Règlement	PRELEVEMENT
Périodicité	MENSUEL
Date d'édition	29/11/2024

MME SANDRINE PINEAU
24 RUE GUSTAVE LARROUMET
46000 CAHORS

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Nous vous adressons votre échéancier pour la période indiquée ci-dessus.

Pour toutes questions concernant celui-ci, nos conseillers se tiennent à votre disposition au 0 800 09 0800 (Service et appel gratuits) du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 ou dans l'une de nos agences.

Vous pouvez également vous connecter à tout moment sur notre site previfrance.fr rubrique « espace personnel » pour nous transmettre toutes vos questions ou effectuer vos démarches en ligne.

Bénéficiaires	Date de naissance	Garantie	Montant HT	Taxes	Montant TTC
PINEAU SANDRINE	14/01/1971	DROITS ANNUELS FPA	3,00 €		3,00 €
PINEAU SANDRINE	14/01/1971	PLUS2	568,44 €	75,48 €	643,92 €
PINEAU SANDRINE	14/01/1971	OPTION TOP-2	429,60 €	57,00 €	486,60 €
PINEAU LINE	05/08/2004	PLUS2	311,52 €	41,28 €	352,80 €
PINEAU LINE	05/08/2004	OPTION TOP-2	268,68 €	35,64 €	304,32 €

TOTAL

1 790,64 €

Vos cotisations incluent la taxe de solidarité additionnelle (TSA) qui dépend de la garantie souscrite : Complémentaire santé 13,27 % pour les contrats responsables, 6,27% pour les agricoles et 20,27% pour les non-responsables ; Indemnités journalières soumises à questionnaire médical 14%, 7% si non soumises ; Garanties Accidents 9%.

PREVIFRANCE.FR

0 800 09 0800

Service & appel
gratuits

ECHEANCIER

Votre cotisation sera prélevée sur votre compte bancaire aux dates et montants précisés sur l'échéancier ci-dessous. Celui-ci ne tient pas compte des éventuelles régularisations de l'année précédente.

A noter : pas de prélèvement si le montant de l'échéance est inférieur ou égal à 2 €, il sera reporté sur l'échéance suivante.

Adhérent : MME PINEAU SANDRINE

Prélèvement sur le compte de EURL MENAGES ET SERVICES

ICS : FR36ZZZ144959

RUM B587F9AD5A5544EEBF35E0510DC900F0

IBAN : FR 76 11206000940070956513327

Le 15/01/2025	151,97 €
Le 15/02/2025	148,97 €
Le 15/03/2025	148,97 €
Le 15/04/2025	148,97 €
Le 15/05/2025	148,97 €
Le 15/06/2025	148,97 €
Le 15/07/2025	148,97 €
Le 15/08/2025	148,97 €
Le 15/09/2025	148,97 €
Le 15/10/2025	148,97 €
Le 15/11/2025	148,97 €
Le 15/12/2025	148,97 €

MME SANDRINE PINEAU
24 RUE GUSTAVE LARROUMET
46000 CAHORS

N° Contrat 4150488
Référence 50COLL02--CMAD01

CERTIFICAT DESTINE A L'ADMINISTRATION FISCALE (1)
(A conserver à l'appui de la comptabilité)

Cotisations ouvrant droit à déduction dans les conditions fixées à l'article 154 bis du CGI

Complémentaire santé n° 4150488 (contrat groupe 9401)

Montant : 1 645,92 Euros pour la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Ces sommes sont à déduire uniquement si vous êtes en activité.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Toulouse, le 06/01/2025

Service Gestion des Contrats

(1) Certificat délivré sous réserve que l'adhérent soit à jour du paiement de ses cotisations à ses régimes d'obligation.
Le bénéfice de la déduction est subordonné au respect des plafonds visés par l'article 154 bis du Code Général des Impôts.

MUTUELLE PREVIFRANCE
Mutuelle soumise aux dispositions du
livre II du Code de la Mutualité
SIREN 776950669
80 RUE MATABIAU
BP 71269
31012 TOULOUSE CEDEX 6

FRANCE PREVOYANCE ASSOCIATION
Association Loi 1901
à but non lucratif
18 BOULEVARD BONREPOS
31000 TOULOUSE